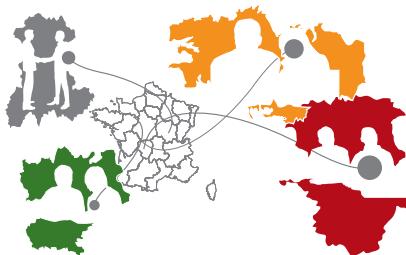


La lettre du Réseau des territoires pour l'économie solidaire

Octobre-décembre 2009

Éditos



L'heure est à la fois grave et porteuse d'espoir

La crise systémique que nous traversons présente deux facettes, une négative d'accroissement des inégalités, une positive faite d'espoir et d'opportunité, de conviction que l'économie sociale et solidaire est à même d'apporter des réponses immédiates aux problèmes sociaux et écologiques. Elle peut par ses pratiques et ses valeurs inspirer de nouvelles régulations économiques à la hauteur des enjeux.

Mais cela nécessite une révision profonde et indissociable de nos façons de produire, d'échanger, de consommer et d'investir.

Au travers du travail du Labo de l'ESS initié par Claude Alphandéry et auquel nous contribuons, les premiers jalons d'une régulation locale de l'économie plurielle sont posés : mise en place d'un dialogue économique et social territorial multipartite, capacités d'innovation et d'expérimentation tant autour des services d'intérêt général locaux (tel l'investissement des collectivités dans les SCIC) que dans celles des pôles de coopération territoriaux, développement d'une commande publique responsable...

Autant de défis et de points d'appui pour les collectivités locales nous amenant à un changement d'échelle...

Christiane Bouchart, présidente du RTES

Consultez et réagissez aux «50 propositions pour changer de cap» : www.lelabo-ess.org



La commission Stiglitz, du nom du Prix Nobel américain chargé début 2008 par Nicolas Sarkozy d'animer et de mener avec 20 autres experts une réflexion sur la mesure de la croissance, a rendu ses conclusions en septembre 2009 : «Il est temps que notre système statistique mette davantage l'accent sur la mesure du bien-être de la population que sur celle de la production économique». Le rapport indique que «le PIB n'est pas erroné en soi, mais est utilisé de façon erronée quand il est présenté comme une mesure du bien-être économique». Et de préconiser de compléter le PIB par «une série d'indicateurs».

Allons ! Ne boudons pas notre plaisir de voir enfin mis en débat cette question des nouveaux indicateurs de richesse. Car voici des années que les acteurs et actionneurs de l'économie sociale et solidaire planchent sur cette question. Il faut redire que le sujet de fond n'est pas tant de définir un autre thermomètre, que de réfléchir d'abord au modèle de développement solidaire et soutenable que nous voulons ; et ensuite aux instruments de mesure quantitatifs et qualitatifs les plus pertinents.

À cet égard, le rapport Stiglitz – intéressant sur maints aspects – dans ses propositions, nous laisse sur notre faim. Sans doute, parce qu'il est resté un travail d'experts ayant peut-être trop peu écouté et audité ceux et celles qui pouvaient avoir un apport critique et constructif sur l'appréhension de la croissance et du développement, et de sa mesure. Et 8 ans après la publication du rapport de Patrick Viveret «Reconsidérer la richesse», il faut pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire «reprendre l'initiative et être aux premiers rangs de l'émergence d'une société et d'une économie plurielle face aux risques civilisationnels, écologiques et sociaux que véhicule la société de marché».

Alain Yvergniaux,
membre du bureau du RTES, conseiller régional Bretagne

Voir page 4 notre dossier «Richesses, bien-être et territoires»

INITIATIVES DES TERRITOIRES



CDA PAU-PYRÉNÉES

Soutien à l'agriculture

La CDA Pau-Pyrénées, consciente de la diminution du nombre d'exploitations en zone péri-urbaine alors que la demande des ménages en produits locaux frais augmente, s'inscrit dans une démarche volontariste visant à soutenir l'agriculture péri-urbaine. Parmi les projets soutenus, celui porté par le CIVAM 64 de mise en culture d'espaces en milieu urbain.

Le CIVAM a lancé une activité de production légumière pour les habitants de l'agglomération, au travers de la création d'espaces dédiés à l'agriculture bio. La gestion de la parcelle, adaptée au public, a pour objectif de sensibiliser aux techniques de l'agriculture bio, de favoriser l'auto consommation et d'améliorer ainsi le quotidien des bénéficiaires. Les publics impliqués sont notamment une cinquantaine de ménages d'un quartier populaire, des jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse, un foyer départemental de l'enfance. La production est toujours destinée à la population ayant participé à la culture.

Les terres sont mises à disposition par une institution de formation professionnelle, un pépiniériste, un agriculteur ou encore une MJC. Elles sont gérées par un animateur, chef de culture en maraîchage, aidé par une équipe de producteurs. La couveuse agricole « GRAINES » mettra à disposition du matériel de paillage, d'irrigation, mais aussi des petits engins tractés ou du petit matériel.

Contacts : Nicole Juyoux, conseillère communautaire, déléguée ESS - Norbert Guichard, Patrick Chauvin, 05 59 11 50 50
CIVAM et GRAINES : Frank Metmerit
civambearn@orange.fr



POITOU-CHARENTES

La mesure Tremplin pour l'emploi associatif

La Région Poitou-Charentes a décidé, en 2004, de soutenir la création ou la consolidation d'emplois associatifs. Le dispositif « Tremplin pour l'emploi associatif » est accessible pour une association qui recrute un jeune de 18 à 35 ans ou un travailleur handicapé sans limite d'âge, pour le développement d'un projet d'utilité sociale.

De 2005 à 2007, 813 emplois ont été soutenus par la Région pour un montant de plus de 17 millions d'euros incluant le concours du Fonds social européen. Depuis 2008, l'engagement régional est de 100 tremplins par an.

Les effets de la mesure Tremplin

« Recherches et Solidarités¹ » a mené une évaluation sur les années 2005 à 2007 en rapprochant l'évolution de l'emploi en Poitou-Charentes et l'évolution de l'emploi national.

Poitou-Charentes se situe au deuxième rang pour la progression de son emploi associatif. La région ne fait la différence que progressivement par rapport au contexte national : un temps est nécessaire pour la montée en puissance de la mesure Tremplin et en ressortir ses effets.

L'évolution de l'emploi associatif dans la région est de 3 points supérieure à l'évolution nationale. Cette différence s'explique à la fois par le dynamisme propre du tissu associatif régional et par le dispositif emploi tremplin qui l'a renforcé : il contribue pour une large moitié au « plus » observé en Poitou-Charentes. En conséquence, la mise en place de mesures en faveur de l'emploi est certes nécessaire, mais elle n'est pas suffisante.

Une observation qualitative, sur la base d'un échantillon représentatif, a permis d'apprécier l'opinion et le comportement des associations face à la mesure. Les associations entre 100 et 500 adhérents et de moins de 5 salariés sont majoritairement bénéficiaires d'un tremplin, soulignant ainsi leur besoin de structuration. La mesure Tremplin, même si elle ne permet

pas de résoudre toutes les questions liées au financement d'un emploi pérenne, apparaît comme un outil utile pour poser la question du développement par l'emploi de l'activité associative.

Contact : Jean-Yves le Turdu, conseiller régional en charge du lien social. Pour en savoir plus : a.duffour@cr-poitou-charentes.fr



PESSAC

Le mariage réussi d'un Jardin partagé et d'un Système d'Échanges local

À l'origine Terre d'ADELES devait être une AMAP. Mais l'histoire en a voulu autrement ! Les promoteurs de cette Association pour le Développement d'Échanges Locaux Équitables et Solidaires ont favorisé l'installation d'une maraîchère sur la commune, et l'ont salariée. Ainsi est né le Jardin d'ADELES.

En 2007, la ville a mis à disposition de Terre d'ADELES 2,5 hectares et une subvention de 135 000 € en investissement pour constituer l'un des plus grands jardins partagés de France. Ce jardin est à la fois lieu de production maraîchère (près de 6 tonnes de légumes produits en 2009), vitrine du jardinage au naturel (pas de chimie, pas de motorisation sauf pour la pompe à eau !), espace de convivialité, support d'actions d'insertion et pépinière d'initiatives solidaires. Ainsi, l'association rassemble 200 familles autour de 8 AMAP et un SEL. Le mariage du Jardin et du SEL d'ADELES a donné d'heureux Jardiniers SELidaires qui partagent les cultures à raison de deux par semaine et bénéficient des paniers de légumes au quart du prix. Le CCAS de Pessac co-finance cette opération.

1. Recherches et Solidarités : centre de recherches sans but lucratif dont le travail porte sur l'économie sociale et les associations. www.recherches-solidarites.org

INITIATIVES DES TERRITOIRES



Outre une dizaine de Jardiniers SELi-daires et désormais cinq salariés, sont associés aux cultures les familles bénéficiaires des paniers de légumes dans le cadre de chantiers collectifs, des jeunes en service civil volontaire via le réseau Unis-cité et d'autres via des chantiers éducatifs co-pilotés par la ville et Action Jeunesse son club de prévention. Fort de cette expérience, Terre d'ADELES participe à l'animation de quatre autres jardins partagés pessacais et vient de se voir confier la mission de lancement d'un jardin communau-taire sur une autre commune.

Contact : Thierry Hofer, Adjoint au Maire chargé des espaces verts, des modes de vie durable et de l'économie solidaire, thierry_hofer@yahoo.fr

BREST MÉTROPOLE OCÉANE

L'écrit public, atout de l'économie sociale et solidaire

Dans une ville initialement peu sensibilisée aux multimédia, les sites participatifs ouverts ont porté une dynamique de travail en réseau. Le magazine « a-brest » a appris à tous à rendre public des rapports de réunions, projets ou initiatives. Plus de 5 000 articles sont en ligne avec une lettre hebdomadaire adressée à un millier d'abonnés (dont la moitié en proximité de Brest).



Des dizaines d'ateliers ouverts aux élus, au personnel aussi bien qu'aux acteurs locaux ont fonctionné pour apprendre à formuler un titre, réaliser une interview, écrire une brève sur des thèmes très divers : participation des habitants, politique de santé publique, projet éducatif local, insertion. Les élus souhaitent ainsi encourager une démarche participative. En 2009, l'économie sociale et solidaire est investie. Une nouvelle délégation est née à Brest, pour laquelle cet outil correspond aux valeurs de coopération et de solidarité. Neuf mois plus tard, le site Eco-sol-brest.net a 200 visiteurs par jour, publie plus de 600 articles et compte près de 300 abonnés à la lettre hebdomadaire.

Certains sites comme ceux des Écossolies, de la CRES Bretagne ont fait le choix d'une licence Creative Commons élargissant

les libertés et permettant au lecteur de réutiliser un contenu. D'autres outils du web collaboratif ouvrent des perspectives de coopération au service de l'ESS.

Contacts : Michel Briand, élu en charge de l'ESS. Tristan Cailler, chargé de mission ESS : 02 98 33 53 12 tristan.cailler@brest-metropole-oceanne.fr

NORD-PAS-DE CALAIS

Créer et développer une activité sociale et solidaire

Les premiers contrats de création et contrats d'appui au développement dans le domaine de l'ESS viennent d'être votés par la Région Nord-Pas-de Calais.

Ces dispositifs permettent de bénéficier d'un coup de pouce de 2 000 € par emploi créé, dès le premier emploi, dès lors que l'activité mise en place répond aux valeurs de l'ESS. Coup de pouce qui va jusqu'à l'aide à la création du poste de cadre (24 000 €) si 4 emplois sont créés dans un délai de 3 ans. Au-delà de la création d'emplois, l'enjeu est bien entendu de soutenir la qualité des activités mises en place, en lien avec les besoins de la population : aide à domicile, accompagnement véhiculé pour personnes âgées, micro-crèche avec amplitude horaires, maintien à domicile de personnes handicapées, etc.

Premiers projets aidés : les associations ADMR, Le petit home et Les Robinsons (Contrat de création); les associations Liez On et SPAM (Contrats d'appui au développement ESS).

En savoir plus : www.nordpasdecalais.fr (rubrique économie)



CONTRAT DE CREATION

Un outil pour l'émergence d'associations et d'entreprises pérennes et responsables



AUDINCOURT

Le pôle local d'économie solidaire d'Audincourt : un lien fort de l'économie et de la solidarité

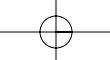
Depuis 1997, le pôle local d'économie solidaire aide les plus démunis à créer leur entreprise ou leur emploi. Une démarche solidaire qui s'appuie sur la mobilisation de 3 réseaux : les créateurs, les intervenants volontaires et les financeurs solidaires. Selon Salima Inèzarene, adjointe au Maire en charge de l'économie sociale et solidaire : « la réussite provient de l'appui de la Ville d'Audincourt (logistique, fonctionnement), conjugué à l'investissement de plus de 50 bénévoles et aux partenariats avec des entreprises classiques ». Le Pôle est également cofinancé par le CNASEA, l'Europe et le Conseil général du Doubs.



559 personnes accompagnées entre 1997 et 2009, 129 créations d'entreprises et 123 personnes retrouvant un emploi... un résultat probant ! Les CIGALES (Club d'investisseurs pour une gestion alternative de l'épargne) ont participé au capital de plusieurs SARL. La cagnotte Solidarité Emploi (dons citoyens) quant à elle attribue des prêts d'honneur à taux 0 %.

Autre réussite : le concours « Un projet, un emploi » : 67 porteurs de projets aidés, 31 projets récompensés, 34 projets de formation professionnelle et 56 emplois directs créés (+ 24 générés). En 2009, le pôle participe à la semaine solidaire « Campagne à la ville », et organise la 2^e édition du Marché de Noël solidaire. Enfin, bientôt un restaurant et une épicerie solidaire...

Contacts : Ville d'Audincourt : Salima Inèzarene, Maire-Adjointe : 03 81 36 37 57 Fatiha Harrab, chargée de mission, pole.solidaire@libertysurf.fr



TRANSVERSALE (S)



Richesses, bien-être et territoires

Bien avant la sortie du rapport de la commission Sitglitz¹, dans la foulée des travaux de quelques pionniers comme Patrick Viveret, Jean Gadrey ou Dominique Méda, de nombreuses collectivités locales se sont engagées pour expérimenter sur leur territoire d'autres indicateurs de richesses. Déclinaison territoriale d'indicateurs de richesses alternatifs, élaboration avec la population d'indicateurs de bien-être spécifiques au territoire, les approches sont nombreuses. Tour d'horizon de quelques initiatives...

Nord-Pas-de Calais

Orienter l'action publique au regard de la réalité de la richesse

Le point de vue de Jean-François Caron, Maire de Loos en Gohelle et Conseiller régional Nord-Pas-de Calais, Délégué au Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire.

Vous avez impulsé des démarches précurseurs en matière d'évaluation de richesses au sein du Conseil Régional Nord-Pas-de Calais et dans la commune dont vous êtes maire, Loos en Gohelle. Dans quelle mesure selon vous la question des indicateurs de richesse concerne les différents niveaux de collectivités locales ?

La question de la manière dont on mesure et évalue la richesse concerne tout un chacun. Les gens sont de plus en plus conscients du fait que les statistiques qu'on leur annonce ne sont pas le reflet de leur réalité. La puissance publique de son côté est bien au service de la société dans son ensemble et donc doit s'efforcer d'orienter ces décisions au regard de cette réalité. Pour cela, elle a besoin d'instruments de mesure qui en soient le reflet.

Quels ont été les principaux arguments utilisés pour initier la démarche, en Région et à Loos en Gohelle, et comment ont-ils été reçus ?

Le contexte était très différent, mais les objectifs étaient les mêmes :

En Région, les travaux sur ces questions ont démarré en 2000, dans le cadre de la stratégie dont la Région s'était dotée en matière de développement durable. L'objectif était d'engager toutes les politiques et actions de la Région vers plus et mieux de développement durable.

Engager un travail sur les indicateurs visait à :

- mesurer l'efficacité de l'action publique, et en particulier en terme de développement durable ;

- relier la cause à l'effet : quel impact de quelle action ? Souhaité ou non souhaité ? En quoi et comment les actions de la Région avaient effectivement ou pas un



Jean-François Caron, Maire de Loos en Gohelle et Conseiller régional

impact sur le développement durable dans toute son acceptation ? Nous avons cherché à identifier des indicateurs de résultats, des indicateurs spécifiques, de mesure et d'évaluation. C'est ce qui permet de faire évoluer l'action, de comprendre les phénomènes croisés, de faire évoluer vers le développement durable.

- mais aussi, être pédagogique. Ce travail a été utile à l'acculturation des services, des élus, des partenaires avec lesquelles nous menions ces actions. Il a permis d'objectiver les choses à une époque où le développement durable était quand même une notion moins cernée que maintenant, et peut être encore perçue comme partisane ou optionnelle.

Mais pour infléchir les décisions et changer les cultures, il fallait des instruments de mesures plus symboliques, plus agrégés aussi. C'est pourquoi la Région s'est lancée en 2003 sur le calcul de l'empreinte écologique, puis en 2004 dans le calcul des indicateurs de développement humain, de pauvreté humaine... tels que portés par le Programme des Nations Unies pour le Développement. Ces travaux ont permis d'amener à la conscience de beaucoup le fait que la richesse ne se limitait pas à la seule croissance quantitative et que l'action publique devait être orientée au regard de la réalité de la richesse.

Ce type d'indicateurs est plus pédagogique, y compris en interne, ce qui favorise l'adhésion et la conduite du changement. Mais aussi à l'extérieur, vis-à-vis des partenaires, où la communication par l'intermédiaire des indicateurs a permis d'enclencher débats et action.

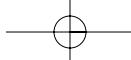
À Loos, c'était autre chose. L'objectif premier est de donner prise aux habitants sur la ville, les associer à la décision le plus possible. Pour cela nous avons engagé un travail d'échange avec les habitants sur ce qui fait le bien-être, ce qui constitue la richesse à leurs yeux et constituer ensemble le « panier » d'indicateurs à prendre en compte, et pondérer, le cas échéant.

Ce travail a été mené il y a longtemps maintenant. Ces échanges ont été très riches et ont permis aux gens de mieux apprécier la question de la richesse, et la représentation qu'on peut en avoir; de dégager ce qui était important collectivement, ce qui doit concentrer l'attention de la décision publique, et comment chacun peut y prendre part. Clairement, l'effet majeur a été d'engager une dynamique de co-production, et donc d'implication des habitants.

1. Commission officiellement intitulée « Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social ».

Indicateur participatif de bien-être à Loos en Gohelle

Dans cette commune du Bassin Minier de 7 000 habitants, un Indicateur Participatif de Bien-Être existe depuis plusieurs années. Il a été construit en impliquant la population et un groupe de travail municipal. Les thèmes relatifs au bien-être ont été choisis puis pondérés selon l'importance accordée par le groupe de travail et la population : culture, loisirs et tourisme, démographie et santé, économie, éducation, environnement, gouvernance, infrastructure et équipement, et variables psychologiques de bien-être. Pour chacun de ces thèmes, des sous-thèmes regroupent des indicateurs chiffrables et évolutifs dans le temps. Ainsi, le thème culture, loisirs et tourisme, dont le poids est d'environ 12 % de l'IPBE, comprend le sous-thème équipements de culture et loisirs, mesuré par le nombre de salles polyvalentes, de bibliothèques, de jardins publics, d'offre de livres et d'équipements sportifs.



TRANSVERSALE (S)



Quelles ont été les principales difficultés rencontrées au début de ces démarches et dans leur mise en œuvre ?

La seule difficulté que nous ayons rencontrée, c'est celle de trouver les bonnes données pour constituer ces indicateurs aux échelles régionales et locales, sans y introduire de distorsion. Les données ne sont pas collectées. En parallèle, nous essayons d'alerter l'État et l'INSEE sur les données manquantes, ou la pertinence de leur collecte à ces échelles.

Quelles sont vos principales satisfactions ? Quels impacts de ces démarches ?

L'appropriation est lente, surtout dans l'orientation des décisions politiques à la Région, par les autres acteurs. Même si les gens commencent à bien comprendre les limites du PIB, les habitudes sont difficiles à faire évoluer. À l'échelle de la ville de Loos, c'est plus simple, nous sommes en prise plus directe. Ce qui est très satisfaisant quand même, c'est de voir chacun évoluer. En mairie, au Conseil municipal, on voit bien désormais que les dossiers et décisions ne sont plus débattus de la même manière depuis ces travaux. Les consciences sont éveillées sur ces questions. Le tout maintenant, c'est de réussir à traduire concrètement dans les dispositifs et l'inflexion des décisions publiques à tous les niveaux.

Bretagne

Bien-vivre ensemble, pour vous c'est quoi ?

Le projet ISBET (Indicateurs Sociétaux de Bien-Être Territorialisés) a connu une belle consécration en recevant fin octobre 2009, le Prix de la meilleure contribution pour les nouveaux projets de travail avec les citoyens, lors du 3^e Forum Mondial de l'OCDE, qui s'est déroulé en Corée du Sud. Ce projet, financé par la Région Bretagne et porté par le programme PEKEA, s'articule autour de trois axes :

- Le calcul d'un IDH régional et de déclinaisons territorialisées, jusqu'au niveau de la communauté de communes
- La construction d'indicateurs territorialisés avec la participation et l'implication des citoyens et des parties prenantes sur deux communautés de communes bretonnes (Valle d'Ille et Pipriac)
- Une réflexion théorique sur les procédures de construction participative d'indicateurs.

Le projet Indicateurs 21 en Nord-Pas-de-Calais

Cette initiative vise à mettre au point de nouveaux indicateurs de richesse, complémentaires du PIB, permettant de mesurer le développement régional dans toutes ses dimensions en prenant en compte le progrès social et la pression exercée par l'homme sur les ressources naturelles. De nombreux indicateurs ont été développés, se répartissant selon 4 catégories ou niveaux.

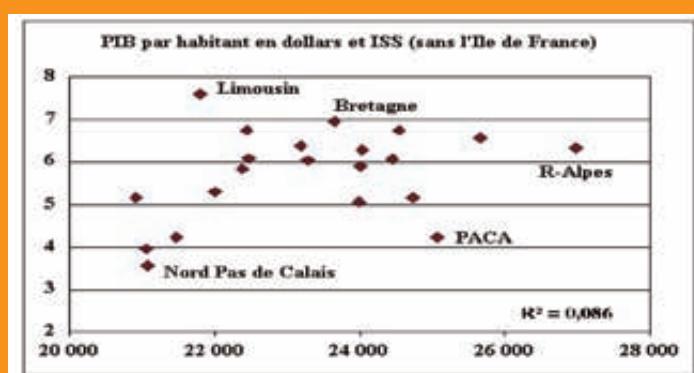


Le quatrième niveau (haut du schéma) correspond aux indicateurs synthétiques de développement, complémentaires du PIB. Il s'agit :

- de l'**empreinte écologique**, qui vise à quantifier la surface nécessaire pour produire les ressources et absorber les déchets de la population régionale.
- des principaux indicateurs de développement humain du PNUD (programme des Nations Unies pour le développement) :
 - l'IDH (indicateur de développement humain) synthétise des informations sur la santé, l'éducation et le niveau de vie sur un territoire donné.
 - l'IPH (indicateur de pauvreté humaine) ;
 - l'IPF (indicateur de participation des femmes à la vie politique et économique).
- du **baromètre des inégalités et de la pauvreté (BIP40)**, qui met en avant l'aspect multidimensionnel des questions de pauvreté et d'inégalités.
- de l'**indicateur de santé sociale** : dans le prolongement des travaux sur le Baromètre des Inégalités et de la Pauvreté, un indicateur synthétique de santé sociale a été mis au point par Florence Jany-Catrice avec l'appui de représentants de l'Institution régionale, d'universitaires, de représentants de la société civile, et de représentants des organismes producteurs et diffuseurs de données.

Une Conférence citoyenne sur les nouveaux indicateurs de développement est par ailleurs mise en place afin de vérifier que ces indicateurs font sens pour les habitants du Nord-Pas-de-Calais.

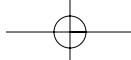
Pour plus d'informations : Direction du Développement Durable, de la prospective et de l'évaluation. Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, 03 28 82 82 82.



Indicateur de santé sociale

L'Indicateur de Santé Sociale permet la comparaison de toutes les régions françaises entre elles. Tenant compte des multiples dimensions qui participent à la santé sociale des territoires (éducation, justice, emploi, logement, revenus, santé, liens sociaux), cet ISS a été appliqué aux différentes régions françaises pour 2004 et éclaire sous un jour nouveau leurs performances sociales. Ce sont surtout les régions urbanisées qui enregistrent les moins bonnes performances alors que d'autres comme le Limousin ressortent comme socialement performantes. De manière générale, on constate que bonne santé économique et bonne santé sociale ne vont pas systématiquement de pair.

Graphique reproduit avec l'aimable autorisation de Florence Jany-Catrice.



TRANSVERSALE (S)



La démarche de construction collective d'indicateurs de bien-être² a pour objet de rendre visible ce qui compte vraiment pour les citoyens dans le but d'être force de proposition dans l'élaboration des politiques publiques actives en matière de cohésion sociale territoriale, de développement durable. Après s'être assuré de la participation active d'élus à la mise en œuvre du processus, il s'est agi de mobiliser les citoyens : affichage, information-presse, organisation d'une pièce de théâtre, suivi d'un débat, fin janvier 2009 : le « paradoxe de l'Érika³ ».



PEKEA, réseau mondial et ONG consultative auprès des Nations Unies

La démarche s'est poursuivie par un ensemble de réunions publiques, autour de trois questions posées : « qu'est-ce que, pour vous, le bien-être ? », « qu'est-ce que, pour vous, le mal-être ? » et « que faites-vous pour être bien ? ». Un questionnaire a été élaboré, regroupant autour d'une quinzaine de dimensions du bien-être, des indicateurs de situations décrites par les participants lors des premières réunions. Par exemple, les situations suivantes étaient présentées pour la rubrique santé :

« Je n'ai pas les moyens financiers de me soigner ;

J'ai les moyens financiers de me soigner mais il n'y a pas de médecins disponibles ou à proximité ;

Il y a des médecins généralistes à proximité, mais pas toujours disponibles ;

Il y a des médecins généralistes à proximité et disponibles ;

Il y a des médecins généralistes et spécialistes à proximité et disponibles et je n'ai pas besoin de faire l'avance. »

Ce questionnaire a été largement diffusé. 400 questionnaires ont été retournés à Pipriac, soit plus de 3 % de la population.

Les prochaines étapes seront l'élaboration de propositions de pistes d'action en vue d'améliorer la qualité de vie sur le territoire dans une logique de co-responsabilité. Ces propositions seront présentées au conseil des élus qui en validera ou non leur pertinence. Il est également prévu de

rechercher collectivement les modalités de mise en œuvre et de suivi des actions qui ne relèvent pas de politiques publiques mais d'engagement des citoyens ou des compétences des acteurs de l'Économie sociale et Solidaire.

Contact : PEKEA, Michel Renault, coordinateur du projet, michel.renault@univrennes1.fr www.pekea-fr.org

² Inspirée de la démarche Territoires de responsabilité impulsée par le Conseil de l'Europe

³ Issu du rapport « Reconsidérer la richesse » de P. Viveret et interprété par la Compagnie la Tribouille.

Brésil

Vers la création d'un Indicateur de bien-être durable

Depuis plusieurs années, L'État d'Acre mène un programme ambitieux : parvenir à un indicateur structuré, validé par des économistes avec des méthodes statistiques reconnues nationalement et internationalement, construit collectivement avec la population sur place et applicable dans d'autres États de la région. Cela peut permettre, par exemple, de changer les analyses classiques du développement des territoires voisins d'Acre et de Rondonia, ce dernier largement déboisé et dominé par les grands producteurs de soja et de viande bovine. Or les fermes et les champs de soja de Rondonia font apparaître cet état comme prospère, affichant un taux de croissance très élevé, ainsi qu'un PIB per capita presque deux fois supérieur à celui de l'Acre.

Le projet sur les indicateurs de l'État d'Acre part de la signature d'un accord de coopération entre le gouvernement brési-

lien et la fondation France Libertés en septembre 2005. Il s'appuie sur des pratiques de démocratie participative très ancrées, avec des consultations structurées autour de « Conférences Citoyennes », mises en place par le Parti des Travailleurs au pouvoir et avec la participation de tous.

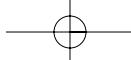
Pour André Abreu, coordinateur du programme pour la Fondation Danièle Mitterrand, « le cas de la mauvaise classification de l'État d'Acre dans tous les indicateurs classiques, malgré ses avancées démocratiques et ses richesses « invisibles », est très révélateur du besoin aujourd'hui de créer des espaces de participation et de dialogue social pour la définition des variables et des dimensions des indicateurs proposés ; en pleine forêt amazonienne, il apparaît comme parfaitement contre-productif de continuer à utiliser les définitions classiques de pauvreté et de bien-être, toutes construites pour l'essentiel dans un cadre urbain et avec une trop grande importance donnée à la mesure monétaire ». Les indicateurs issus de cette démarche, qui a associé plus de 500 personnes, seront présentés en 2010.

D'autres États sont aujourd'hui intéressés : la démarche peut en effet être aussi un moyen de créer une médiation entre la société civile locale et les acteurs économiques, souvent des multinationales ou de grandes exploitations. Et dans une situation où les menaces pesant sur les communautés sont importantes et peuvent menacer leur survie (phosphate, pollution de l'eau...), le changement de thermomètre est urgent.

Contact : André Abreu, Fondation Danièle Mitterrand, www.france-libertes.fr



Conférence citoyenne à Acre



TRANSVERSALE (S)



Le rapport Stiglitz et ses suites

Le rapport de la Commission Stiglitz formule 12 recommandations déclinées en trois thèmes : la prise en compte des ménages dans l'analyse économique, la mesure de la qualité de vie et le développement. Il est proposé, pour évaluer le bien-être matériel, « d'analyser les revenus et la consommation plutôt que la production », et de « renforcer l'analyse du point de vue des ménages ». Le rapport le souligne : dans plusieurs pays « La croissance du revenu réel des ménages a été très différente de celle du PIB réel par habitant, et généralement plus lente ». Il faut plutôt « inclure les services en nature fournis par l'État... notamment de santé et d'éducation ».

Le rapport préconise également la prise en compte de deux dimensions chères aux acteurs de l'économie sociale et solidaire : « Accorder davantage d'importance à la répartition des revenus, de la consommation et des richesses » et « Élargir les indicateurs de revenus aux activités non marchandes ».

Qu'est-ce que le bien-être ?

Le bien-être a un caractère pluridimensionnel : conditions de vie matérielles, santé, éducation, activités personnelles, participation à la vie politique et la gouvernance, liens et rapports sociaux, conditions environnementales, insécurités, économique et physique. Le rapport souligne que les dimensions objectives et subjectives du bien-être sont toutes deux importantes, et que leurs mesures doivent être développées.

Vers des indicateurs de soutenabilité

La création d'indicateurs de soutenabilité est proposée, afin « de calculer la variation des « stocks » : quantités et qualités non seulement des ressources naturelles, mais aussi du capital humain, social et physique ». « L'évaluation de la soutenabilité



Jean Gadrey, professeur émérite d'économie,
Université Lille 1

bilité est complémentaire de la question du bien-être actuel ou de la performance économique et doit être examinée séparément ». Des indicateurs monétaires pour évaluer la composante « économique » de la soutenabilité et des indicateurs physiques

pour les pressions environnementales sont préconisés.

Et après le Rapport Stiglitz ?

Pour Jean Gadrey, membre de la Commission Stiglitz et du Collectif FAIR, le rapport n'est pas la fin d'un processus mais bien un début. « Il ne donne pas d'indicateurs clé en main, même s'il exprime des préférences nettes pour telle ou telle option. Et c'est tant mieux ! Pour le respect de la démocratie – et vu la composition de la Commission –, il est sain que l'expertise passe aujourd'hui la main aux cercles de la politique et de la société civile. Sarkozy a récupéré et recyclé les idées portées par la société civile depuis plusieurs années et montées en puissance à l'occasion du Grenelle de l'environnement. Et aujourd'hui, il est temps pour ce rapport d'être à nouveau recyclé et récupéré par la société civile. Sinon, les citoyens ne pourront pas s'y intégrer. »

FAIR, une mise en réseau inédite

L'objet initial du collectif FAIR (Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesse), était de créer une interface entre la commission Stiglitz et des groupes travaillant depuis de nombreuses années dans la recherche et sur le terrain sur la question des nouveaux indicateurs de richesse. FAIR a généré une mise en réseau inédite entre des chercheurs, des syndicats, des réseaux de collectivités, des réseaux associatifs, des acteurs de terrain..., qui se connaissaient peu. Le Forum entend aujourd'hui poursuivre son action autour de quatre types d'interventions :

- Mettre en lien et capitaliser les initiatives des réseaux, des institutions et des territoires pour la mise en œuvre de nouveaux indicateurs ;
- Contribuer, par l'organisation directe d'événements partenariaux et par la participation à des rencontres diverses, à l'invention d'un modèle de gouvernance et de ses indicateurs, à l'échelle des enjeux sociétaux et démocratiques ;
- Intervenir auprès des instances nationales pour faire évoluer le système de calcul de la richesse ;
- S'associer activement, et dans une vision de cohérence internationale, à l'expérimentation nationale et dans les territoires.

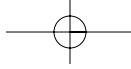
Toutes les personnes et les groupes sociaux se reconnaissant dans les fondamentaux et les orientations prises par le Forum sont les bienvenus pour se joindre aux travaux.

Pour en savoir plus et accéder aux productions de FAIR :
www.idies.org/index.php?post/FAIR

En guise de conclusion : pour les collectivités, l'enjeu démocratique

Le changement de repères et d'indicateurs est indispensable, même s'il reste insuffisant, pour changer de modèle de développement. Et il ne s'agit pas d'un débat technique, dans lequel l'élaboration d'indicateurs plus pertinents peut être confié à quelques experts. L'un des enjeux essentiels dans ce débat est démocratique.

La réflexion, la mise au point et l'usage de ces nouveaux indicateurs, de ces nouveaux repères doivent relever d'instances citoyennes nouvelles, du local au global, associant toutes les formes de connaissance et d'expertise, des plus pointues techniquement jusqu'à l'expertise du vécu de chacun. Et cela implique des dispositifs nouveaux de débats, de formation réciproque et des initiatives massives dans l'éducation nationale, l'éducation populaire et la formation professionnelle. Et pour les collectivités locales, le soutien à la mise en place et à l'animation de dispositifs de démocratie territoriale.



VIE DU RESEAU



Espace adhérents

Vous pourrez y consulter des documents spécifiques (documents de travail, supports de formation, documents internes, etc.), accéder à un forum, mais aussi proposer du contenu, article ou agenda, sur le site.

Rendez-vous sur le site www.rtes.fr

Retour sur la formation

« Commande publique responsable : produits biologiques, équitables et circuits courts », Lyon, 1^{er} octobre 2009

Le RTES organisait sa 3^e journée de formation de l'année 2009 à Lyon. Accueillie par Guylaine Gouzou-Testud, Adjointe au Maire, dans le cadre prestigieux de l'Hôtel de Ville, la trentaine de participants, venant de Cherbourg, Caen, Nantes, Lille, Poitiers, de la Région Parisienne et bien sûr de Rhône-Alpes, a pu confronter ses expériences et problématiques.

Comment construire des marchés adaptés, tenant compte de l'offre existante, en respectant le cadre réglementaire ? Comment une collectivité peut aider à la structuration des acteurs, qu'ils soient du commerce équitable ou de la bio de proximité, condition déterminante de réussite des appels d'offre ? « Optez pour des marchés réguliers et non des opérations ponctuelles qui déstabilisent la production ! » ont notamment préconisé Dorothée Bernage d'Equisol et Florence Dodet de Corabio (représentant la Fédération nationale de l'agriculture biologique en Rhône-Alpes).

Pour les adhérents, retrouvez l'ensemble des supports d'interventions au sein de l'espace adhérents www.rtes.fr

Prévus en 2010...

Parmi les prochains thèmes de formation : « Les relations avec les structures du secteur du handicap »; « La structuration des circuits courts »; « Évaluations »... Faites-nous part de vos demandes !

À vos agendas !

- Jeudi 21 janvier 2009, Journée d'échanges et de débats au Sénat à Paris

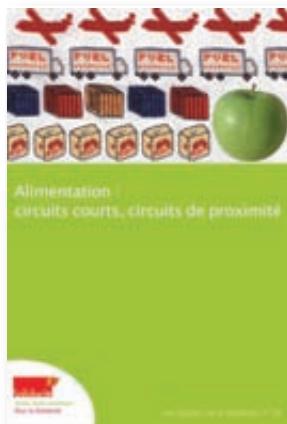
« Jeunes et initiatives économiques solidaires »

Cette journée permettra une première restitution de l'étude en cours, dont la réalisation est confiée à Développement et Humanisme.

Comment favoriser les initiatives économiques solidaires chez les jeunes ? Qu'ont à nous dire les jeunes ayant créé leur activité ? Quels sont les partenariats mobilisés, publics ou privés, pour créer et pérenniser une initiative solidaire ? Cette journée se veut un espace de débats entre jeunes, universitaires, élus de collectivités locales, acteurs de l'économie sociale et solidaire, afin de rechercher collectivement les moyens d'amélioration des politiques mises en œuvre.

Attention ! Inscription préalable nécessaire, auprès de animation@rtes.fr

Publications récentes

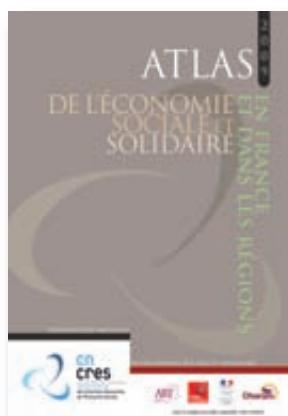


Alimentation : circuits courts, circuits de proximité

Cette étude met en valeur une cinquantaine d'initiatives de terrain à travers l'Europe et illustre le potentiel en matière d'emploi et cohésion sociale, et les ambitions de préservation de l'environnement d'un secteur qui devrait de plus en plus susciter l'intérêt des décideurs politiques et socio-économiques. Elle s'attache à fournir une analyse socio-économique des circuits courts alimentaires, de leur contexte d'émergence, de leurs atouts et fragilités actuelles, et propose ensuite une série de pistes d'actions visant à les développer et les promouvoir.

Préface rédigée par Christiane Bouchart pour le RTES. Les cahiers de la Solidarité N°20, 15 euros.

Contact : Pour la Solidarité, Think Tank européen, www.pourlasolidarite.eu



Publication du premier Atlas national et régional de l'économie sociale et solidaire

L'Observatoire national de l'économie sociale et solidaire mis en place par le CNCRES publie, en partenariat avec l'ARF et la Caisse des Dépôts, une étude cartographique complète de l'économie sociale et solidaire en France et en régions. L'Atlas offre une analyse détaillée du poids de l'économie sociale et solidaire dans 13 secteurs d'activités et de l'importance de l'économie sociale et solidaire dans les économies régionales, tant sur le plan des effectifs, des rémunérations que des entreprises. Un focus particulier sur chaque région illustre les spécificités territoriales.

Plus d'infos : www.cncres.org

Bienvenue aux nouveaux adhérents du 3^e trimestre 2009 :
Brest Océane Métropole (29)
Communauté de Communes
Caux Vallée de Seine (76)
Ville de Revin (08),
Ville de Senones (88)

Adhérents au 30 octobre 2009

Brest Océane Métropole • Communauté d'Agglomération Dijonnaise • Communauté d'Agglomération Grenoble Alpes Métropole • Communauté d'Agglomération de Niort • Communauté d'Agglomération de Plaine Centrale Val-de-Marne • Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées • Communauté d'Agglomération de Plaine Commune • Communauté d'Agglomération de Poitiers • Communauté d'Agglomération Rennes Métropole • Communauté d'Agglomération du Sicoval • Communauté de Communes Caux Vallée de Seine • Communauté de Communes du Val-de-Drôme • Communauté Urbaine Le Creusot Montceau Les Mines • Lille Métropole Communauté Urbaine • Communauté Urbaine de Nantes • Département de Dordogne • Département de l'Oise • Département de Paris • Département du Val-de-Marne • Région Bretagne • Région Bourgogne • Région Champagne-Ardenne • Région Haute-Normandie • Région Ile-de-France • Région Languedoc Roussillon • Région Midi-Pyrénées • Région Nord-Pas-de-Calais • Région Pays-de-Loire • Région Poitou-Charentes • Région Picardie • Région Provence-Alpes-Côte d'Azur • Région Rhône-Alpes • Ville d'Argentan • Ville d'Audincourt • Ville d'Aulnay-sous-Bois • Ville de Bergerac • Ville de Champigny-sur-Marne • Ville de Chevilly Larue • Ville de Cherbourg Octeville • Ville de Fresnes • Ville de Grenoble • Ville de Lille • Ville de Lyon • Ville de Pantin • Ville de Pessac • Ville de Revin • Ville de Saint-Denis • Ville de Saint-Fargeau Ponthierry • Ville de Seclin • Ville de Senones • Ville de Villeneuve d'Ascq • Ville de Wattrelos •

Direction de publication : Christiane Bouchart - Rédaction : Anne-Laure Federici, déléguée générale, 06 61 17 94 90 - alfederici@rtes.fr - Bérénice Dondeyne, 05 62 88 26 51 - animation@rtes.fr - Charte graphique : Yann Montigné - www.ahauteurdx.com - Mise en page : Jean-Marc Pubellier - marcpub@wanadoo.fr Impression : Artésienne sur papier recyclé Cyclus Print.

